



Refus de vente à un concurrent

Par Lanaelle

Bonjour,

Une concurrente de mon e-commerce a réalisé une commande sur mon site. Cette commande concerne une box (pour laquelle elle vend une box concurrente). Elle a commandé la fin de mon stock (soit 4 produits). Ai-je le droit de lui refuser cette vente ? Pour info, je stipule dans mes conditions générales de vente que je ne vend pas aux professionnels.

Merci pour votre aide

Par Nihilscio

Bonjour,

La prohibition du refus de vente inscrite à l'article L121-11 du code de la consommation ne vise que les ventes aux consommateurs à l'exclusion des professionnels.

Vous êtes en droit de refuser de vendre à un concurrent.

Par Lanaelle

Merci pour votre réponse rapide, c'est bien ce qu'il me semblait.